

Macron ne change pas de logiciel : Les plus riches épargnés, des miettes pour les salariés !

La mobilisation des « *gilets jaunes* » se poursuit dans le pays et sa force ne s'émousse pas. Parti de la hausse du prix du gazole, le mouvement a très rapidement mis sur le devant de la scène la question du « *pouvoir d'achat* » des salariés et des retraités. Les lycéens et étudiants se sont mis en mouvement, contre la réforme du bac, la sélection et la hausse des frais d'inscription à l'Université, mais aussi contre le monde du travail qui les attend, fait de précarité et de salaires en berne.

Devant cette situation, le gouvernement et le président Macron ont perdu de leur superbe et doivent ravalier leur mépris en **effectuant 2 premiers reculs** (annulation de l'augmentation de la taxe carbone pour 2019 et de la hausse de la CSG pour les retraites < 2000 euros). Ils ont même été obligés de concéder que les salaires étaient trop faibles.

Mais hier soir, **M. Macron n'a pas annoncé d'augmentation du SMIC**, il a dit qu'un salarié au SMIC verra son salaire augmenter de 100 euros par mois en 2019 « *sans qu'il en coûte 1 euro de plus à l'employeur* ». Il s'agirait d'une hausse de la prime d'activité versée par l'Etat, probablement de 60 euros (auxquels s'ajoutent 20 euros d'augmentation du SMIC liés au calcul automatique par l'inflation et 20 euros de baisse de cotisations). Des salariés à temps partiel seraient même perdants ! Et comme rien n'a été annoncé sur le desserrement des contraintes sur le budget (déficit < 3%), il y a fort à parier que ce qu'il donne d'une main, il le reprendra d'une autre. De l'enfumage ?

Une chose est sûre, cet argent, il ne la prendra pas aux plus riches ! **Ni par la réinstauration de l'ISF** (pour ne pas les « faire fuir »), **ni par la redistribution plus juste des richesses créées**, qui continueront d'alimenter les dividendes, les yachts de luxe et la spéculation boursière. Les patrons des grands groupes (et leurs gros actionnaires) peuvent se frotter les mains : ils n'auront qu'à déboursier une prime facultative de 1000 euros en fin d'année s'ils jugent eux-mêmes qu'ils en ont les moyens...

Dans les annonces de M. Macron, **rien pour l'augmentation de tous les salaires et des pensions de retraites, rien sur leur indexation sur la hausse des prix.**

Si la lutte des « *gilets jaunes* » a obtenu de M. Macron des reculs pour 2019, il n'y a pour l'instant pas de changement de son logiciel de la « *compétitivité* », de l'injustice fiscale et sociale. C'est pourtant bien ce logiciel qui est obsolète : la compétitivité pour sauver les emplois, les sacrifices pour un avenir moins incertain, les rémunérations exorbitantes des PDG (dont celui de Renault), **on en a assez de ces balivernes !**

Le vent qui s'est levé il y a 1 mois a déjà changé la donne et fait reculer le gouvernement. Il doit passer la porte des entreprises et conduire l'ensemble des salariés à se mobiliser. Pour dégeler nos salaires bloqués depuis 2012, le temps de la mobilisation générale a sonné.



La CGT a lancé un appel national à la grève sur les salaires pour la journée du 14/12.

La CGT-Lardy appelle l'ensemble des salariés du site (Renault et prestataires, l'appel national couvrant toutes les entreprises de la métallurgie et de la SYNTEC) à faire grève (appel couvrant la journée) et à manifester à Paris. Et à participer, dès le lendemain, aux mobilisations des « *gilets jaunes* ».

Augmentation de tous les salaires ! Indexation sur l'inflation !

Manifestation Vendredi 14/12 – RDV 12h30 à République

Départ collectif depuis le CTL : **RDV à 11h15 devant l'entrée du CE**

Inscrivez-vous dès ce midi à la cantine ou par mail : cgt.lardy@renault.com



Le retour de l'illusoire « travailler plus pour gagner plus »...

M. Macron a annoncé la défiscalisation et la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires pour début 2019 (la suppression des cotisations sociales était initialement prévue pour septembre 2019). Le retour du « travailler plus pour gagner plus » alors qu'il faudrait « travailler moins pour travailler tous et mieux ».

Pour arriver à boucler leurs fins de mois, les salariés vont devoir passer plus de temps au boulot, c'est ça leur solution ?

La revendication de bien des « gilets jaunes », c'est de pouvoir vivre dignement de leur travail, pas de gâcher leur vie à la gagner !

Le PDG... d'Orange à l'écoute des gilets... jaunes.

Interrogé sur France Info, le patron d'Orange, Stéphane Richard, a dit qu'il faut « *entendre la colère qui s'est exprimée, que ce soit à l'occasion peut-être de la fin de l'année ou des négociations salariales qui doivent se tenir* ». Il a ajouté : « *Il va falloir qu'on prenne en compte ce qui se passe. Je ne pense pas qu'on puisse opposer le mur du système, le mur de la compétitivité, des équilibres financiers. Je crois qu'aujourd'hui on ferait une grave erreur si on ignorait ce qui se passe autour de nous. Il va falloir qu'on lâche du lest* ».

C'est bien la détermination des « gilets jaunes » et la résonance qu'a leur colère dans l'ensemble de la population qui font peur au patronat.

Mais, pour que le rapport de force pèse vraiment de notre côté, il va falloir que l'ensemble des salariés se joigne à la lutte.

De l'amiante a bien été détectée dans les poussières sur les fenêtres du L16-1^{er} étage

Lors de la réunion que nous avons organisée dans la salle du CE au sujet de la présence d'amiante au L16, des membres de l'ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante) ont pu expliquer les risques engendrés par l'exposition aux poussières d'amiante, les différents types d'analyse pour détecter ce matériau ainsi que le suivi médical qui devrait être mis en place pour les salariés exposés.

Pour rappel, la direction a évacué une partie du L16 il y a quelques mois suite à l'intervention d'élus du CHSCT à qui avaient été transmises des analyses indiquant **la présence d'amiante dans les joints des fenêtres du bâtiment**. Ces analyses avaient été réalisées un an auparavant en préparation du changement de ces vitrages dans le cadre de l'amélioration de l'isolement thermique du L16. Mais la direction ne s'était pas préoccupée de l'état des joints en question, qui étaient pourtant **fortement dégradés, de la poussière probablement issue de ces joints étant visible sur la grande majorité des fenêtres**.

Dans certains secteurs du bâtiment, la direction a alors fait réaliser des mesures d'empoussièrement dans l'air qui n'ont pas détecté de fibres d'amiante. Avec ces résultats, elle a décidé de réinstaller les salariés dans leur secteur après avoir fait nettoyer les fenêtres et poser des sur-joints.

Cependant, les membres de l'ANDEVA nous avaient alertés sur les limites de ces mesures d'empoussièrement dans l'air. Celles-ci ne donnent qu'une vision de la situation à un moment donné sans évaluer le cas de l'ouverture d'une fenêtre par un salarié ou du nettoyage de la fenêtre par le personnel de PEI (nettoyage quotidien ou occasionnel lors du lavage des vitres). C'est pour cette raison que nous avons demandé une analyse « surfacique » : détection de la présence d'amiante dans les poussières ramassées sur une lingette.

Nous n'en avons eu confirmation qu'après la réunion au CE : **ce test « surfacique » a bien été réalisé sur une fenêtre et il est positif, de l'amiante a bien été détectée dans les poussières sur les fenêtres du L16 1^{er} étage**. Pour la CGT-Lardy, cette confirmation doit avoir pour conséquence :

- L'inscription dans le dossier médical de tous les salariés potentiellement exposés : si la direction ne le prend pas en charge collectivement, **les salariés concernés peuvent déjà faire la démarche individuellement auprès du service médical** (cela a déjà été fait par quelques-uns)
- La détection par la direction de tous les bâtiments avec des fenêtres de ce type, le nettoyage et l'application de sur-joints sur toutes les fenêtres dont les joints sont dégradés. Des salariés en ont repérées des potentielles au L14 et au L22 par exemple.

La réunion a également permis d'échanger sur les mesures de **suivi Amiante** chez Renault (appliquées pour les salariés exposés qui le souhaitent). Au-delà des scanners effectués après 50 ans, l'ANDEVA préconise des **EFR (Epreuves Fonctionnelles Respiratoires)** dès l'éventuelle exposition, servant de « km 0 » et permettant de détecter plus rapidement une potentielle anomalie respiratoire dans les années futures.